

PROVINCE DE QUÉBEC36^e LÉGISLATURE2^e SESSION

QUÉBEC, LE 21 JUIN 2001

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR*Québec, le 21 juin 2001*

Aujourd'hui, à vingt heures dix minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner les projets de loi suivants :

- n^o 163 Loi concernant les services de transport par taxi
- n^o 5 Loi modifiant la Loi sur la Régie de l'énergie
- n^o 8 Loi modifiant la Loi sur la Société Innovatech Québec et Chaudière-Appalaches
- n^o 12 Loi modifiant de nouveau la Loi sur l'aide financière aux études
- n^o 19 Loi concernant l'organisation des services policiers
- n^o 20 Loi modifiant la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales
- n^o 21 Loi modifiant le Code de la sécurité routière